



## AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS DES TNO DEMANDE D'AUGMENTATION DE LA LIMITE DE PRÊT POUR 2024-2025

An English version of this document is available.

Le présent formulaire s'adresse aux étudiants bénéficiant actuellement de l'aide financière aux étudiants qui **s'approchent** de la limite de 60 000 \$ ou aux étudiants qui se sont vus refuser un prêt en 2024-2025 parce qu'ils atteignaient la limite de 60 000 \$, et qui souhaitent demander un prêt au titre de la nouvelle limite de 90 000 \$.

### 1. Renseignements de l'étudiant

Nom complet (prénom et nom de famille) :

Date de naissance (AAAA-MM-JJ) :

Téléphone :

Courriel :

### 2. Type d'aide financière

Le 1<sup>er</sup> novembre 2024, la limite de prêt passera de 60 000 \$ à 90 000 \$.

Souhaitez-vous demander un prêt en vertu de la nouvelle limite de 90 000\$?

Oui  Non

Cochez les cases qui s'appliquent :

Prêt à remboursement conditionnel  Prêt remboursable

### 3. Renseignements personnels

Des modifications ont-elles été apportées à vos informations personnelles ou financières (p. ex. adresse permanente, adresse postale, informations bancaires, établissement scolaire, programme d'études, revenus)?

Oui  Non

Si oui, veuillez fournir des informations à jour ci-dessous :

### 4. Avis sur la protection de la vie privée

Les présents renseignements sont recueillis en vertu de l'alinéa 40a) et du sous-alinéa 40c)(i) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP) et en vertu de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants* et de ses règlements. Ils seront utilisés pour déterminer mon admissibilité initiale et continue à l'aide financière aux étudiants (AFE) et pour l'administration et la mise en application générales de ce programme. Les dispositions de la LAIPVP relatives à la confidentialité protègent mes renseignements personnels.

La définition des renseignements personnels figure à l'article 2 de la LAIPVP. Tous les demandeurs ont le droit de consulter leurs renseignements personnels et de demander qu'ils soient corrigés, ainsi que de demander une révision au commissaire à l'information et à la protection de la vie privée.

Si vous avez des questions sur la collecte des renseignements, veuillez les adresser au gestionnaire de l'AFE, ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9, ou composez le 1-800-661-0793 ou le 867-767-9355.

## Partie A – Demandeur

### 1. Je déclare ce qui suit :

- a. Les renseignements fournis dans la présente demande d'aide financière aux étudiants (AFE) et les documents justificatifs sont véridiques.
- b. Si mes renseignements personnels ou ceux de mon conjoint ou des personnes à ma charge changent, j'en aviserai immédiatement par écrit le personnel de l'AFE.
- c. Je comprends que, pendant la période durant laquelle je reçois l'AFE des Territoires du Nord-Ouest (TNO), je ne peux ni présenter de demande d'aide financière aux étudiants dans d'autres provinces, territoires ou pays ni être admissible à en recevoir.

### 2. J'accepte ce qui suit :

- a. Je respecterai les modalités de tout document de prêt que j'ai signé.
- b. J'utiliserai toutes les prestations accordées par l'AFE pour assumer les coûts de mes études et retournerai les prestations ou remboursements auxquels je n'ai pas droit.
- c. Je fournirai des renseignements ou des documents en vue de vérifier mon admissibilité initiale et permanente à l'aide financière dans les 20 jours suivant la demande.

### 3. Je comprends que :

- a. Je dois immédiatement signaler au personnel du programme d'AFE les revenus que je reçois d'autres sources, y compris, sans s'y limiter, les prestations de congés d'études et la participation à la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones qui pourraient modifier le montant des prestations d'AFE auxquelles j'ai droit.
- b. Je pourrais devoir rembourser immédiatement des prestations d'AFE reçues lors d'années précédentes, de l'année en cours et d'années ultérieures en cas de changements passés ou actuels de mes renseignements personnels.
- c. Si je produis une déclaration fautive ou trompeuse, je pourrais devoir rembourser immédiatement toutes mes prestations d'AFE et me voir refuser des prestations ultérieurement. Je pourrais également être poursuivi en justice.
- d. Si j'ai une dette en souffrance auprès du GTNO, on pourrait me refuser des prestations d'AFE ou, encore, cette dette pourrait être déduite, en tout ou en partie, de mes prestations d'AFE.
- e. Si je ne peux satisfaire aux exigences de solvabilité du GTNO définies dans le Manuel de gestion financière, en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, on pourrait me refuser des prestations d'AFE.
- f. Mes renseignements personnels, à l'exception de ceux recueillis par l'Agence du revenu du Canada, peuvent être divulgués à des tiers, conformément à l'article 48 de la LAIPVP, en vue de la vérification de mon admissibilité à une aide ou à un service du GTNO, du recouvrement d'une dette due au GTNO ou de l'exécution d'une ordonnance alimentaire.
- g. L'AFE peut communiquer avec d'autres organismes pour vérifier les renseignements que j'ai fournis en vue de déterminer mon admissibilité initiale et permanente à l'aide financière, ou encore pour détecter des fraudes. Parmi ces organismes, mentionnons : les autres ministères du GTNO, les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux ou autochtones, les bureaux de l'immatriculation et des permis de conduire, Emploi et Développement social Canada (pour, entre autres, les relevés d'emploi et d'assurance-emploi, les prestations parentales ou de maternité), l'Agence du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, des organismes autochtones, des organismes de gestion des logements, des institutions financières, des compagnies aériennes et des agences de voyages, des propriétaires, des établissements scolaires, des employeurs et des fournisseurs de services de garde.

**4. Je consens à la divulgation** de mes renseignements personnels au personnel du programme d'AFE par les organismes indiqués au point 3.g ci-dessus afin de vérifier l'exactitude de l'information transmise pour vérifier mon admissibilité initiale et permanente à l'AFE. Je comprends que le consentement à la divulgation de mes renseignements personnels à des tiers est valide jusqu'à ce que j'informe par écrit le gestionnaire de l'AFE de mon désir d'y mettre fin.

**5. Je consens à la divulgation** par l'Agence du revenu du Canada de renseignements tirés de ma déclaration de revenus à un responsable du programme d'AFE et, s'il y a lieu, d'autres renseignements confidentiels requis à mon sujet, qu'ils proviennent de moi ou d'un tiers. Ces renseignements ne seront pertinents et utilisés qu'afin de déterminer et de vérifier mon admissibilité à l'AFE et mes prestations, ainsi que pour l'administration et la mise en application générales du programme d'AFE en vertu de la *Loi sur l'aide financière aux étudiants*, de son règlement afférent, et de la LAIPVP. Ils ne seront pas transmis à une autre personne ou organisation sans mon autorisation.

La présente autorisation est valable pour le programme d'AFE pendant les trois années d'imposition précédant l'année de la signature, ainsi que pour les renseignements fiscaux les plus récents disponibles de l'année d'imposition en cours et de chaque année d'imposition subséquente pour laquelle une aide est demandée par moi ou en mon nom. Je comprends de plus que, si je souhaite retirer ce consentement, je peux le faire à tout moment en écrivant au gestionnaire de l'AFE.

X

Signature du requérant (obligatoire)

Date (AAAA-MM-JJ)

**Partie A – Conjoint(e)**

**6. En tant que conjoint(e) du requérant**, je consens à la divulgation de mes renseignements personnels aux responsables de l'Aide financière aux étudiants par les organismes mentionnés ci-dessus au point 3.g. en vue de déterminer l'admissibilité initiale et permanente du requérant à l'aide financière aux étudiants. Je comprends que je peux retirer mon consentement tel qu'indiqué plus haut.

X

Signature du conjoint(e) ou du partenaire (le cas échéant)

Date (AAAA-MM-JJ)

**Coordonnées de l'Aide financière aux étudiants :**

**Téléphone :** 1-800-661-0793 ou 867-767-9355

**Télécopieur :** 1-800-661-0893 ou 867-873-0336

**Courriel :** [nwtsfa@gov.nt.ca](mailto:nwtsfa@gov.nt.ca)

**Envoyez le tout à l'adresse suivante :**

Aide financière aux étudiants

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

C. P. 1320, Yellowknife, NT X1A 2L9

**Adresse municipale :** 4501, 50<sup>e</sup> Avenue, Yellowknife